

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT SERVAIS du 19 mars 2024

Délibération N° : 2024 - 03 - 02

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servais, dûment convoqué le 12 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ty Léon, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 15 – présents : 13 - votants : 13.

| | | | | | |
|-----------------------|------------|-----------|--------|------------|----------------|
| Membres en exercice : | Présents : | Votants : | Pour : | Contre : 0 | Abstention : 0 |
| | 13 | 13 | 13 | | |

Présents : Bernard MICHEL, Thierry MAGUEREZ, Marie-Laure GRALL, Benoît RIOU, Paul LAURENT, Christel ABGRALL, Gwendoline LE BRICQUIR, David LE BORGNE, Aurélie VEN, Corentin PARENT, Benjamin TREGUER, Jérôme BOITE et Virginie MASSEY.

Absents excusés : Fabienne MADEC et Valérie PAUL.

Secrétaire de séance : Paul LAURENT.

Secrétaire de séance adjoint : Virginie ROUDAUT (agent administratif).

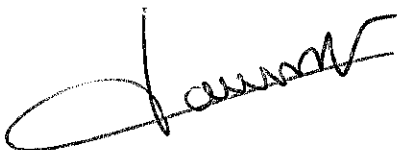
OBJET : DEMANDE DE DSIL 2024 : Construction d'un pôle enfance regroupant une Maison des Assistantes Maternelles et un ALSH/ Garderie périscolaire

Une demande de DSIL concernant la construction d'un pôle enfance regroupant une Maison des Assistantes Maternelles et un ALSH/ Garderie périscolaire a déjà été déposée en 2023, ayant eu un refus, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de représenter le dossier à l'identique en 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local pour la construction du pôle enfance.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Le Secrétaire de Séance,
Paul LAURENT



Le Maire,
Bernard MICHEL

